Envoyé en préfecture le 04/02/2026
Reçu en préfecture le 04/02/2026
Publié le
ID : 029-242900744-20260204-DB_2026_3-DE

POHER COMMUNAUTE

DECISION DE BUREAU n° 2026-3

Date de convocation : 23 janvier 2026

Date d'affichage : 3 février 2026

Nombre de membres en exercice : 17
Présents : 12
Votants : 16

L'an deux mille vingt-six,
Le 29 janvier à dix-huit heures,

*Le **Bureau** de Poher communauté s'est réuni à Carhaix sous la présidence de* Christian TROADEC, *président,*

Présents (12) : Jaqueline MAZEAS, Samuel FEAT, Viviane MOISAN, Olivier FAUCHEUX, Dominique COGEN, Jacques QUILTU, Daniel COTTEN, Stéphane COTTY, Cédric LE MOROUX, Etienne LE FER, Eric LE LOUARN

Présents, sans prendre part aux votes : Marie-Christine JAOUEN, Philippe NEDELLEC

Procuration (4) : Ludovic AUFFRET à Jacqueline MAZEAS, Patricia PENSIVY à Olivier FAUCHEUX, Bruno LE GOFF à Cédric LE MOROUX, Patrick URIEN à Jacques QUILTU

Absents (1) : Didier GOUBIL

Réalisation d'un emprunt de 55 000 € pour l'acquisition d'un bus – Information

Le budget Transport doit acquérir au mois de février, un bus pour un montant de 192 901.20€ TTC, il a été proposé d'emprunter 55 000 €, le montant des fonds propres disponible et le F.C.T.V.A. couvriront le solde.

Les membres du conseil communautaire ont donc été informé qu'une consultation allait être réalisée auprès de plusieurs banques afin d'emprunter 55 000 € à taux fixe sur 7 ans avec un amortissement constant.

La durée de l'emprunt est calée sur l'évolution de la dotation aux amortissements et la durée d'amortissement du bien qui est aussi de 7 ans.

Par délibération du Conseil Communautaire en date du 25 septembre 2025, les membres du conseil communautaire ont donné délégation au Président afin de négocier et de signer le nouveau contrat de prêt.

Deux banques ont répondu à la consultation :

- Caisse d'épargne, 2 place Graslin, CS 10305, 44 003 Nantes
- La Banque postale, 115 rue de Sèvres, 75275 PARIS CEDEX 06,

Les caractéristiques des offres reçues sont les suivantes :

Envoyé en préfecture le 04/02/2026
Reçu en préfecture le 04/02/2026
Publié le
ID : 029-242900744-20260204-DB_2026_3-DE

	Caisse d'épargne	
Montant du prêt	55 000 €	55 000 €
Taux d'intérêt	Fixe 3.55% Variable E3M+1.2%	3.28 % TEG 3.34% l'an
Date de versement des fonds	11-2025	Avant le 29-12-25
Durée du prêt	7 ans	7 ans
Mode d'amortissement du capital	Constant	Constant
Périodicité des échéances	Trimestrielles	Trimestrielles
Commission d'engagement	Néant	110 €
Commission de non utilisation	Néant	Néant
Remboursement anticipé partiel ou total	Total ou partiel possible à chaque date d'échéance, moyennant le paiement d'une indemnité forfaitaire de 3% du capital remboursé pour le crédit à taux variable et d'une indemnité actuarielle pour le crédit à taux fixe.	Possible à une date d'échéance d'intérêts moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle
Intérêts en euros	-	6 664.77 €
Frais de dossier ou commission	550 €	Néant
Condition d'obtention du prêt		Budget 2026 voté

Après analyse des offres, il a été décidé de retenir l'offre de la Caisse d'épargne au taux fixe de 3.55% sur 7 ans, l'offre de la Banque postale étant en effet conditionnée par le vote du budget 2026 qui n'interviendra pas avant le mois de mars.

Les membres du bureau sont informés de la décision du Président.

Carhaix, le 30 janvier 2026

Le Président,
Christian TROADEC

